La Boisse

Plan Local d'Urbanisme

PLU prescrit le 13 octobre 2006
PLU arrêté le 21 octobre 2013
PLU approuvé le 30 juin 2014

DOSSIER APPROBATION PLU

7A Plan de zonage général au 1/6000ème

Modification simplifiée n°2

Vu pour être annexé à la deliberation du

Le Maire

Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tel : 04.78.83.61.67 - Fax : 04.78.83.64.62 - Email : agence.lyon@2br.fr
www.agence-2br.fr

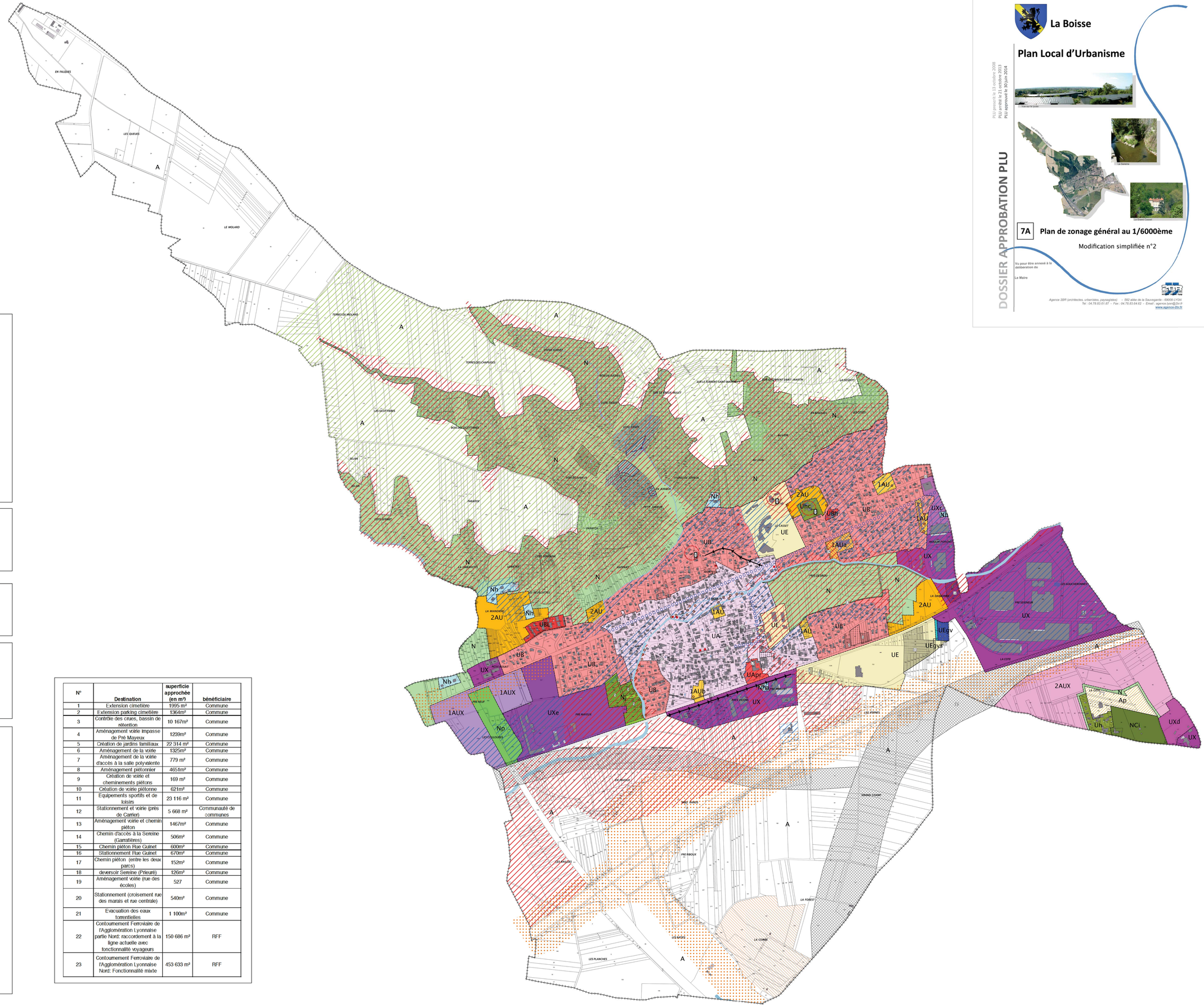

LEGENDE :

U ZONES URBAINES

- UA : Zone urbaine de centre-village
- UApr : Zone du Prieuré
- UB : Zone urbaine pavillonnaire
- UBh et UBL : Zone urbaine à vocation hôtelière, et zone à vocation de logements sociaux
- Uh : Zone urbaine où les constructions sont possibles dans les dents creuses
- Unc : Zone urbaine de valorisation du chateau
- UE : Zone urbaine pour les équipements publics
- UEgv : Zone urbaine pour les gens du voyage
- UEgvs : Zone urbaine pour les gens du voyage sédentarisés
- UX : Zone urbaine d'activités industrielles
- UXc : Zone urbaine commerciale
- UXd : Zone urbaine d'activités de la déchetterie
- UXe : Zone urbaine d'activités industrielle de RTE

AU ZONES D'URBANISATION FUTURE

- 1AU, 1AUa, 1 AUb : Zone à urbaniser (court et moyen terme)
- 2 AU : Zone à urbaniser (long terme)
- 1AUX : Zone à urbaniser réservée à de l'activité industrielle, artisanale de service et commerciale
- 2AUX : Zone à urbaniser réservée à de l'activité industrielle (long terme)

A ZONES AGRICOLES

- A : Zone agricole
- trame dédiée à la carrière
- Ap : Zone agricole pour le Poney Club

N ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N : Zone naturelle
- Nj : Zone naturelle de jardins familiaux
- Nci : Zone naturelle dédiée au cimetière israélite
- Nh et Nha : Zone naturelle de hameaux. En zone Nha, les extensions et constructions quelques soit la destination ne sont pas autorisées
- Np : Zone naturelle protégée pour les corridors

TRAMES SPECIFIQUES :

- Emplacements Réservés (L123-1-5-8° du Code de l'Urbanisme)
- Espaces Boisés Classés (L130-1 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacements Réservés pour le CFAL
- Périmètre immédiat des puits de captage
- Périmètre rapproché des puits de captage
- Périmètre du L111-1-4 du Code de l'Urbanisme
- Servitude de mixité sociale au titre de l'article L123-1-5-16° du Code de l'Urbanisme (20% PLUS, PLS, PLAI, PSLA)
- Zone rouge non constructible
- Zone bleue constructible avec prescriptions
- Zone verte dite de vigilance avec recommandations

ELEMENTS D'INFORMATION DIVERS

- Linéaire commercial
- Elément végétal repéré au titre du L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment repéré au titre du L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme
- Etiquette des bâtiments repérés au titre du L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme
- Plans d'alignement (voir pièce du dossier de PLU)
- Bâtiment non cadastré positionné à titre indicatif

Fond cadastral : Plan Cadastral Informatisé (DGFIP - 07/2018)

N°	Destination	superficie approchée (en m²)	bénéficiaire
1	Extension cimetière	1995 m²	Commune
2	Extension parking cimetière	1364m²	Commune
3	Contrôle des crues, bassin de rétention	10 167m²	Commune
4	Aménagement voirie impasse de Pré Mayeux	1239m²	Commune
5	Création de jardins familiaux	22 314 m²	Commune
6	Aménagement de la voirie	1325m²	Commune
7	Aménagement de la voirie d'accès à la salle polyvalente	779 m²	Commune
8	Aménagement piétonnier	4651m²	Commune
9	Création de voirie et cheminements piétons	169 m²	Commune
10	Création de voirie piétonne	621m²	Commune
11	Equipements sportifs et de loisirs	23 116 m²	Commune
12	Stationnement et voirie (près de Carrier)	5 668 m²	Communauté de communes
13	Aménagement voirie et chemin piéton	1467m²	Commune
14	Chemin d'accès à la Sereine (Garratières)	506m²	Commune
15	Chemin piéton Rue Guinet	600m²	Commune
16	Stationnement Rue Guinet	670m²	Commune
17	Chemin piéton (entre les deux parcs)	152m²	Commune
18	deversoir Sereine (Prieuré)	126m²	Commune
19	Aménagement voirie (rue des écoles)	527	Commune
20	Stationnement (croisement rue des marais et rue centrale)	540m²	Commune
21	Evacuation des eaux torrentielles	1 100m²	Commune
22	Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise partie Nord: raccordement à la ligne actuelle avec fonctionnalité voyageurs	150 686 m²	RFF
23	Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise Nord: Fonctionnalité mixte	453 633 m²	RFF